

N° SIRET : 20006759300372	<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b>	Département : CREUSE
Etablissement : GEMAPI	<b>Année 2024</b>	Poste Comptable : SERVICE DE GESTION COMPT
Budget : BUDGET ANNEXE	<b>Page n° 1</b>	Date d'Edition : 03/04/2025

**DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 24/03/2025 à 18 heures 00

Nombre de membres en exercice	62
Nombre de membres présents	41
Nombre de suffrages exprimés	48
VOTES : Contre =0	Pour =48
Abstentions =0	
Date de convocation :	18/03/2025

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Valérie SIMONET  
après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Valérie SIMONET, La Présidente,  
statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,  
Considérant les éléments suivants :

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>313 435,56</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (414 018.36 - 283 104.53)	130 913,83
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	182 521,73
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>-74 723,07</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (208 856.08 - 381 933.33)	-173 077,25
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	98 354,18
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (85 380.61 - 17 531.00)	67 849,61
<b>Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>-6 873,46</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	6 873,46
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	306 562,10
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ont signé au registre des délibérations :

Présents : MM. BERTHON, GRASS, RAMOS, GRANGE, SIMON, LE CORRE, JAMME, SCARAMUCCIA, FERRIER, DECHAMPS suppléante JOULOT, ÉCHEVARNE, PERRIER S, LUQUET L, GALINDO, PIERRON, RICHIN, MOUNAUD, NOVAIS, CONCHON, FAUCONNET, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, SOULEBOT, MOREAU, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMÉNIEN, FONTVIELLE, CHEFDEVILLE, MORANÇAIS, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, BREUIL, DUBSAY, FAUCHER.

Pouvoirs : VERDIER à GALINDO, VIRGOULAY à JAMME, BOUDINEAU à FERRIER, COTENTIN à MAZET, PAYARD J à SIMON, VENTENAT à DESGRANGES, GUYONNET à BREUIL.

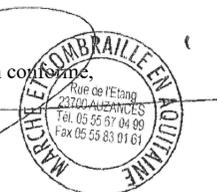
Excusés : SIMONET V, DESCLOUX, BOUCHET, SCHMIDT, WELZER.

Absents : BIGOURET, SIMONET B, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, PLAS, D'HULSTER, ROULLAND, BRUNET, LARGE, GLOMOT.

Cachet :

Pour expédition conforme,

La Présidente,



Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20250324-2025-058-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2025  
Date de réception préfecture : 03/04/2025